Document generated on 05/13/2025 3:22 p.m.

Recherches sociographiques

Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*

Nicole Gagnon

Volume 42, Number 1, 2001

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057438ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057438ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Gagnon, N. (2001). Review of [Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*]. *Recherches sociographiques*, *42*(1), 183–186. https://doi.org/10.7202/057438ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Mais combien prendront vraiment le temps de lire un document aussi volumineux ? Ne faudrait-il pas songer à une version abrégée ? L'ouvrage de Guy Laperrière atteindrait ainsi la large diffusion à laquelle le travail soigné de l'auteur peut indéniablement prétendre.

Marie-Paule MALOUIN

Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 195 p.

Jean HAMELIN avait lancé la formule en 1981, avec sa *Brève histoire du Québec* (chez Boréal), édition revue et augmentée d'une plaquette antérieure au titre plus terne : *Le Canada français, son évolution historique*, 1967. L'ouvrage ayant connu depuis moult changements de couverture, en raison des réimpressions, rien d'étonnant à ce que l'éditeur ait songé à mettre en marché une collection de Brèves histoires, qui compte déjà quelques titres : de Montréal, des Canadiens français, etc. Pour l'Église du Québec, on disposait déjà d'un équivalent de « brève histoire », due à VOISINE et HAMELIN, publiée en 1971 comme annexe au rapport Dumont. Considérant sans doute ce texte périmé, Ferretti ne l'a pas retenu dans sa bibliographie sommaire. Un regard comparatif sur les deux récits s'impose néanmoins, si on veut estimer en quoi « l'historiographie de l'Église catholique du Québec s'est profondément renouvelée » depuis 1980, comme l'écrit Ferretti au début de son livre.

Bien qu'elle ne prétende pas plus qu'à « faire le point » sur ce qu'ont écrit les historiens d'aujourd'hui, Ferretti nous offre un exposé neuf, où les emprunts se limitent aux faits et aux diagnostics. Je veux dire que c'est elle qui écrit et donc qui pense son texte. (Ça devrait aller de soi, sauf que dans ce genre d'entreprise, on cède trop souvent à la tentation de resservir les écrits canoniques, dans une mouture à la limite du plagiat.) Les trop courtes vingt-quatre pages consacrées au siècle et demi de Nouvelle-France semblent basées en bonne part sur le Voisine de 1971 (p. ex. « Les habitants de la Nouvelle-France baignent dans un univers mental religieux » ; « le dessein missionnaire n'en est pas moins un insuccès patent » – « un succès très minime », écrivait Voisine), auquel elle n'ajoute guère, en supprimant pas mal. Le nouveau récit perd même du relief : la classique « épopée mystique » est escamotée, l'offensive gallicane et la réorganisation de 1663 ressortent mal, les querelles de chanoines et « l'esprit d'indépendance » des fidèles n'ont pas été retenus, etc. Pour le lecteur comme pour l'auteur, la Nouvelle-France ne sera pas le plus passionnant de l'histoire ; mieux vaudrait retourner à la *Genèse* de Fernand DUMONT, qui a renouvelé le regard sur cette période.

Placés « sous le signe de la politique », les quatre-vingts ans de Régime anglais / Bas-Canada reçoivent un traitement de même ampleur. Dans le récit de la lutte pour l'existence, sous couvert de loyalisme épiscopal, bien des précisions four-

nies par Voisine ont été sacrifiées, et Ferretti n'insiste pas sur l'affaiblissement général du catholicisme. En revanche, elle met davantage en lumière la « canadianisation » de l'Église, par amputation de ses territoires hors Bas-Canada, ainsi que par un premier échec des Sulpiciens français – dont le conflit larvé avec Mgr Lartigue était absent du récit de Voisine. La suite de l'histoire est périodisée en tranches de plus ou moins quarante ans, qui font l'objet de chapitres plus costauds, sauf les années 1875-1915, réduites aussi à quelque vingt pages.

L'histoire reprend de la vigueur à « l'ère Bourget », en même temps que le catholicisme se réveille. Ferretti – qui avouera en conclusion son admiration pour Mgr Bourget, homme « au type de génie requis par les circonstances » – est visiblement mieux chez soi dans cette période. Elle nous présente quelques personnages et nous fournit plus généreusement les dates, statuts ou chiffres qui s'imposent, et qui manquaient trop souvent dans les premiers chapitres (p. ex. « le plan tracé par Sewell » – qui ça ? p. 40 ; « Panet [arrivé sans crier gare] alerte la Propagande », p. 46). Et elle expose avec éloquence comment « l'Église ultramontaine se lance à l'assaut du territoire, de la société et de la nation » (p. 66). Dans le chapitre intitulé gauchement « transition » – vers le monde industriel (p. 103), faut-il comprendre – elle insiste plutôt sur la défaite des ultramontains, la mise en tutelle des évêques par Rome, le triomphe de « la politique assimilatrice et expansionniste » des évêques irlandais. Cette fois, l'exposé diverge carrément de celui de Voisine, tant par la périodisation et la perspective que par les faits retenus. On a droit dans les deux cas, bien sûr, à Mgr de Forbin-Janson, à l'Institut canadien et à Mgr Bourget. Mais Voisine voulait surtout nous montrer comment l'Église, entre 1840 et 1900, « s'élance avec enthousiasme vers la conquête de la société du Québec » ; il s'arrête alors sur « les fameux missionnaires-colonisateurs », les zouaves pontificaux, le retour au thomisme, les journalistes catholiques, plutôt que sur les querelles de Mgr Bourget avec les messieurs de Saint-Sulpice ou les déboires de Mgr Laflèche : « le renouvellement spirituel est vraiment commencé », « l'Église est en plein progrès ». Sans ignorer « l'organisation d'une chrétienté » sous Mgr Bourget, Ferretti entend plutôt démontrer comment « oui, vraiment, une page est tournée » après Vatican I. Jusqu'à quel point cette divergence est-elle attribuable à une meilleure solidité du savoir historien, je ne saurais dire.

Ayant rapporté l'effondrement de l'Église pancanadienfrançaise à la période précédente, Ferretti commence son XXe siècle avec la Première Guerre, point de rupture communément retenu en histoire générale. « Sur la lancée du XIXe siècle », l'Église nationale tend à « s'approprier la ville, le monde industriel et toute la société civile », tout en rejetant « le modèle dominant de modernité exogène » (p. 113). Voilà une lecture qui justifie l'énoncé liminaire de l'ouvrage. Dans la brève histoire de 1971, en effet, Voisine ayant refilé la plume à Hamelin pour les deux chapitres sur le XXe siècle, celui-ci abordait le sujet sous la lorgnette du « retard des mentalités », invoquant même l'autorité de Trudeau ! L'Église souffrait d'une « vision médiévale » de la société et son catholicisme social était déformé par « l'idéologie clérico-nationaliste » : « Foyer pestilentiel, la ville est le tombeau de la catholicité québécoise. » (P. 61.) « Le Québec, de fait, connaît un régime hiérocratique qui par maints côtés s'apparente à l'État totalitaire. » (P. 70.) (Dans sa « longue histoire » du catholicisme au XXe siècle, quinze ans plus tard, le même Hamelin aura pris dis-

tance avec ces préjugés libéralistes, pour raconter l'histoire, non plus d'une Église « triomphaliste », mais d'une Église-nation.) Durant la Crise, poursuit Ferretti, l'Église est « emportée sur le terrain de la gestion directe de la société ». Mais, après la Guerre, elle « n'y arrive plus » et la sécularisation sonne le glas du catholicisme social.

Escamotant les années trente – dont le récit chez Ferretti, soit dit en passant, est peu satisfaisant, notamment à propos des intellectuels et de l'Action catholique spécialisée – Hamelin avait périodisé son XXe siècle à 1940, 1945 marquant la fin des temps modernes. À son regard de 1970, toute l'activité des évêques et de l'Action catholique dans l'après-guerre « apparaît comme un combat d'arrière-garde ». « La religion décroche du quotidien », « l'influence de la pensée sociale de l'Église s'étiole ». La société se décléricalise, la cité se sécularise, le Québec s'achemine vers la déchristianisation. Le Concile a déclenché une grave crise de la foi et les évêques sont « enfermés dans un mutisme presque complet ». Bref, « l'Église du Québec vit depuis 1940 les affres d'une accélération de l'histoire ». En conclusion, Hamelin invoquait tout de même le principe Espérance, en laissant les événements « tisser la trame de [son] prochain chapitre ». Parmi les faits et signes qui esquisseront ce chapitre en 1984, retenons l'Église-communion du rapport Dumont, l'opposition entre charismatiques et chrétiens politisés, la transformation de l'Église-pouvoir en Église-service, la parole des évêques qui se radicalise, l'exigence de liberté pour l'Église québécoise [...] Mais aussi une question : « une Église qui sert à quoi ? »

Qu'en dit à son tour Ferretti ? Le regard sur les années d'après-guerre est à peine moins sombre que chez Hamelin et il se complète d'une mise en cause de Pie XII et du centralisme romain. Le Concile, par contre, transporte des germes d'espoir, alors que la Révolution tranquille jette l'Église dans un grand désarroi. À la fin des années soixante, le mouvement des communautés de base s'est répandu, « surtout dans les milieux urbains et scolarisés », et l'Église suscite encore intérêt et espoir. Mais « il est trop tard » et le rapport Dumont n'a guère d'écho. À l'aube de l'an 2000, le Québec reste une société « d'héritage catholique » (p. 169), « [inspirée par] le message chrétien de fraternité et d'espérance » (p. 195). Il n'y a pas vraiment rupture entre la société et son Église (p. 188), sauf que « les positions romaines actuelles sont souvent en contradiction directe avec les valeurs québécoises » (p. 178), tandis que « l'Église d'ici est tiraillée entre la tentation du repli sur soi et celle d'une ouverture aux vérités multiples et aux engagements de notre temps » (p. 188).

Si je quitte moi aussi le terrain de l'histoire, je reprendrais la question de Hamelin en ces termes : le Québec a-t-il encore besoin d'une Église institution ? Si oui, les anathèmes contre la papauté et les luttes de pouvoir contre l'épiscopat ne font-elles pas partie de la tentation du « repli sur soi », au détriment de l'Église-service et des engagements de notre temps ? Et quelle Église au juste est-elle encore *possible* dans le Québec 2000 ?

Pour m'acquitter de mes devoirs de recenseur, je me permets de signaler trois poux : 1) « l'interdiction imposée d'entrer dans la colonie aux religieux » (p. 38) – distraction du reviseur ; 2) exemple parmi d'autres, « Le renouveau s'amorce sous le pontificat de Grégoire XVI » (p. 67) – ça n'aurait pas coûté plus cher d'ajouter

« (1831-1846) » ; 3) « la religion du Livre » (p. 172) – non, ça c'est le judaïsme. Ajoutons que l'information de Ferretti n'est pas toujours solide et que ses diagnostics sont parfois douteux. La synthèse n'en est pas moins vigoureuse et tout à fait recevable.

Nicole GAGNON

Département de sociologie,
Université Laval.

Mario FILION, Jean-Charles FORTIN, Roland VIAU et Pierre LAMBERT, *Histoire du Haut-Saint-Laurent. La Montérégie*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000, 439 p. (Les régions du Québec, 12.)

L'*Histoire du Haut-Saint-Laurent. La Montérégie* s'inscrit dans la collection « Les régions du Québec » et, comme celles qui l'ont précédée, elle adopte le plan suivant : la période historique, qui comporte neuf chapitres, est précédée d'un chapitre de Pierre Lambert sur la géomorphologie de la région et d'un deuxième par Roland Viau sur sa préhistoire, c'est-à-dire sur son occupation amérindienne. Dans l'ensemble donc, on procède chronologiquement : à partir de l'érosion marine d'il y a 700 millions d'années, à la formation des basses terres recouvertes de magnifiques forêts et, au début de l'an 2000, à une région usée par l'« exploitation abusive du milieu » (p. 37) pour ce qui est de la géographie physique ; depuis près de 80 siècles pour ce qui est de la présence humaine. Le Haut-Saint-Laurent est d'abord occupé de façon sporadique, puis saisonnière, par des groupes iroquoiens, à partir de l'an 1000 de notre ère, de façon permanente alors qu'ils deviennent horticulteurs et mènent une vie villageoise (p. 43 et 45). Dès l'arrivée des Européens, la région est traversée par des voyageurs de toutes sortes qui empruntent soit le haut Saint-Laurent, soit l'Outaouais (p. 73). Ce n'est qu'en 1672 qu'on procédera à la concession de la première seigneurie de la région, celle de l'Île Perrot, et qu'après les guerres franco-iroquoises en 1701 qu'on pourra établir des colons dans les nouvelles seigneuries, d'abord sur la rive nord du Saint-Laurent et, à partir de 1729, dans l'immense seigneurie de Villechauve (Beauharnois) sur la rive sud (p. 74). Après 1759, des anglophones s'installent dans des cantons aux limites des seigneuries. Dans cette région, comme ailleurs dans la vallée laurentienne, la concession de seigneuries se termine avec la Conquête et la carte seigneuriale demeure inchangée jusqu'à l'abolition de ce régime en 1854.

Quoique ce ne soit pas explicite, on en arrive à comprendre que cette dernière date, qui correspond aussi à la saturation du territoire, sert de charnière chronologique et divise la période historique de la région en deux tranches de 150 ans chacune : la première allant de 1700 à 1850, la seconde, de 1850 à 2000. La première période est essentiellement caractérisée par une vie agricole en harmonie avec l'espace naturel tandis que la deuxième est celle de l'aménagement des cours d'eau,